



METAUX

*L'efficacité
Réformiste*

COMITE DE COORDINATION DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE



Boulogne-Billancourt, le 10 mars 2008

Objet : Préparatoire CCE

Copie :

SMOLNIK Laurent
LOLIVIER Gérard
ROPERS Gabriel

Aux Élus du C.C.E.

- . BASSET Mohamed
- . DENIS Michel
- . LEMAIRE Raymond
- . OWCZAREK Gérald
- . PECQUEUR Didier
- . RAVRY Jean Marie
- . BEKKA Farid
- . SCHIREFF Daisy
- . EL KARTOUM Brahim
- . KHOUANE El Hachimi
- . VALLOT Guy
- . BRUDEY Stéphane

POUR INFO :

- . GIRAULT Daniel
- . BARBIER Michel
- . FEUVRIER Michel
- . MONANGE Patrick
- . FLEURY Olivier
- . SEDILLE Laurent
- . LEFRANCOIS Vincent
- . BEIS Jean Luc
- . BIAU Patrick

Cher(e) Ami(e),

Je t'informe qu'une réunion préparatoire concernant la réunion extraordinaire du Comité Central d'Entreprise de RENAULT SAS du **12 mars 2008 aura lieu le jour même à 8 h 30** :

**au 3^{ème} étage du Siège du Comité de Coordination F.O. RENAULT-France
119 Rue du Point du Jour - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT**

Je compte sur ta présence et dans l'attente de te voir, reçois Cher(e) Ami(e), mes cordiales salutations.

Patrick LIENARD
Représentant Syndical au CCE

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ECONOMIQUE **DU 7 MARS 2008**

Projet de rachats du fonds de commerce et de l'immobilier de la Fonderie Aluminium de Cléon par une filiale dédiée de Renault s.a.s

Etaient présents :

Direction :

Mmes ABINAL LONGO, MADRE et PEREZ et M. BRON.

Commission économique :

MM GONTHEY, CAZADAMONT, CHABRIER, LE BERRE, OWCZAREK.

Ce compte rendu suit le plan suivant :

- 1) Historique FAC (Fonderies Aluminium de Cléon)
- 2) Situation actuelle
- 3) Projet
 - 3.1 Rachat du fonds de commerce et de l'immobilier
 - 3.2 Objectifs à atteindre
 - 3.3 Le personnel
 - 3.3.1 Aspect juridique
 - 3.3.2 GPEC

Ce compte rendu comporte d'une part des éléments du bureau du 29/01/08 et d'autre part les éléments de la commission économique du 07/03/08.

1) Historique FAC (Fonderies Aluminium de Cléon)

Vente de FAC en 1999 au groupe Teksid.

En 2002, Fiat / Teksid vend les fonderies aluminium au groupe américain Questor.

En 2004, FAC a battu un record de production.

La FAC ne remplit pas ses engagements en termes de qualité et de délais. Au cours du temps aucun progrès n'est constaté.

En 2005, Volvo ne renouvelle pas son contrat avec FAC, or ce contrat était bénéficiaire.

En 2006, PSA devait donner la moitié d'une production de carters à la FAC qui fabriquait déjà un quart de cette production. Après les congés le redémarrage n'a pas été facile, PSA a rendu visite à la FAC qui traversait une période agitée. PSA s'est inquiété devant l'agitation extérieure (banderoles) et n'a pas attribué le deuxième quart de la production de carters.

En 2007, Questor vend les fonderies aluminium à un groupe mexicain Nemnac, à l'exception des fonderies italiennes reprises par FIAT et des fonderies françaises reprises par BAVARIA.

Un plan d'action est mis en place pour faire face aux difficultés d'approvisionnement qui durent depuis plusieurs années.

Vérifier la qualité toutes les 4 semaines.

Rendre le fonctionnement industriel plus serein en affectant des volumes supplémentaires.

Contrôler le process.

2) Situation actuelle

FAC est en redressement judiciaire et un administrateur judiciaire a été nommé.

FAC a trois clients essentiels : son CA provient à parts égales (environ : 45% pour Renault et 45% pour Peugeot) et pour 10% de Ford.

Renault est le client le plus vertueux, étant le seul à soutenir la FAC, financièrement par sa caution et industriellement par l'apport d'une équipe de développement.

3) Projet

3.1 Rachat du fonds de commerce et de l'immobilier

Il faut distinguer 2 entités juridiques :

Une filiale détenue à 100% par Renault qui comprend l'immobilier et les machines. Cette filiale reprendra l'ensemble du personnel.

La FAC appartiendra toujours à BAVARIA, cette dernière identité restant la seule responsable d'une éventuelle mauvaise gestion antérieure et des conséquences financières associées.

Ce montage permet, avec une fiscalité de 4.8%, de protéger la filiale ainsi créée contre les risques financiers potentiels liés au passé de la FAC.

La filiale sera propriétaire de l'ensemble des actifs d'exploitation. Les outils (moules) sont dédiés et sont propriété des clients.

3.2 Objectifs à atteindre

Le prix de l'aluminium étant celui du marché mondial notamment européen, le niveau de prix de vente, et par conséquent le bénéfice, est établi sur le TRS (taux de rendement spécifique). Pour équilibrer les comptes le TRS doit atteindre l'objectif de 55%. Pour l'instant il est à 47%. L'écart devra être comblé rapidement (entre 3 et 6 mois) pour être au prix du marché.

Ce point est très important car de lui dépendra la position de PSA, Ford et d'éventuels futurs clients et par voie de conséquence le niveau d'effectifs et le niveau d'investissement.

La direction a précisé qu'un audit est nécessaire pour déterminer avec précision les investissements et remises en état à réaliser. Cet audit pourra être réalisé à partir d'avril, un chiffrage d'investissement suivra.

3.3 Le personnel

3.3.1 Aspect juridique

L'article L.122-12 alinéa 2 du code du travail doit s'appliquer à l'ensemble du personnel (production et fonctions support).

L'article L.132-8 du code du travail est une disposition qui prévoit :

- Une survie provisoire des accords jusqu'à l'entrée en vigueur de nouveaux accords qui les remplaceraient et, au plus tard, pendant quinze mois à compter du changement d'employeur,
- Une obligation de négocier un ou des accords de substitution,
- En cas d'échec de cette négociation à l'issue du délai de quinze mois, le maintien des « avantages individuels acquis » par les salariés employés à la date du changement d'employeur.

La prolongation des mandats et institutions sont confirmés par la direction.

Il n'y a donc pas d'élections anticipées. Par contre, le personnel de la fonderie devenant personnel d'une filiale pourra voter pour l'élection des représentants salariés au Conseil d'Administration de Renault s.a.s.

3.3.2 GPEC

La réussite de ce plan passe par une forte motivation de l'ensemble du personnel, un plan de formation approprié et un renforcement par des transferts de compétences d'autres identités du groupe vers la Fonderie.

Pièce jointe : FAC



METAUX

*L'efficacité
Réformiste*

**COMITE DE
COORDINATION
DES SYNDICATS
FORCE OUVRIERE**



**DECLARATION SUR LE PROJET DE RACHAT DU FONDS DE
COMMERCE ET DE L'IMMOBILIER DE LA FONDERIE
ALUMINIUM CLEON (FAC) PAR UNE FILIALE DEDIEE DE
RENAULT S.A.S**

Renault décide de reprendre le contrôle de la Fonderie aluminium de Cléon (FAC) qui fabrique et approvisionne en pièces d'aluminium, carters de boîtes de vitesse et de mécanisme.

Ce projet, si l'on peut encore l'appeler « projet » semble déjà bien concret puisque la presse écrite et radiophonique confirmaient dès le 5 mars dernier ce projet de reprise. Ce même jour deux organisations syndicales s'en félicitaient, mais au fait où est la confidentialité ? A quoi servent les Instances de Renault, serait-ce la nouvelle façon de manager de la Direction des Ressources Humaines ?

Pour FO, en tant qu'élus au CCE on est tout proche du délit d'entrave.

Bref, ce projet devrait maintenir l'emploi sur le site de Cléon et assurer la qualité et les délais d'approvisionnement.

Cependant, la Direction ne paraît pas très ambitieuse ou convaincue puisqu'elle met quelques réserves. Exemple : comparaison avec Pitesti ou Busan et évoque le reclassement possible des salariés de la FAC soit sur Cléon ou sur d'autres sites Renault.

Que se passera-t-il si à moyens termes les objectifs ne sont pas à la hauteur ?

Quels seront les moyens mis en place pour y parvenir sans avoir la tentation d'avoir une forte pensée vers Pitesti ou Busan.

Force Ouvrière donnera un avis favorable à ce projet en soulignant quelques réserves par rapport aux commentaires et interrogations cités auparavant et restera très attentif à l'évolution de cette filiale « Fonderie de Normandie » notamment sur l'aspect social lors des transferts (administratifs) des salariés de cette nouvelle filiale.

Boulogne Billancourt, le 12 mars 2008

COMMENTAIRES ET QUESTIONS FO

Commentaires :

- Tous les élus CCE sont réunis aujourd'hui sur un dossier confidentiel alors que la presse écrite, radiophonique et télévisuelle ont déjà fait part du projet. Pour FO, les instances de Renault ne servent plus à rien et on frise le ridicule lorsque les différents journalistes nous posent des questions.
- La garantie pour les salariés n'est pas très claire et pour Renault il s'agit d'une erreur de stratégie d'avoir vendu la fonderie à une époque. Aujourd'hui, et tant mieux pour les salariés, la Fonderie revient par le biais d'une filiale chez Renault.

Questions :

1. **Quels sont vos axes de progrès sur Q, C, D ? (qualité, coûts, délais)**
2. **Quel délai de réflexion vous donnez-vous sur la notion de rentabilité ?**
3. **Motivation du personnel : à vous écouter, on pourrait croire à une démotivation du personnel et pourtant Renault reprend les commandes via une filiale. Quelles dispositions allez-vous mettre en place ?**

Réponses :

1. *Il faudra faire un point, des résultats ne seront pas connus avant des mois et des mois. Les résultats connus aujourd'hui sont positifs grâce au SPR. Il faut bâtir un plan de progrès.*
2. *On ne pas fixer de délai, ce sera aux dirigeants de la filiale de s'organiser.*
3. *Les clients extérieurs pèsent sur l'activité de la fonderie. Si, cela devait mal se passer, on aurait des possibilités de transferts vers d'autres établissements.*

Résultat du vote : POUR à l'unanimité
CFTC avis favorable